

VILLE de DOL DE BRETAGNE**CONSEIL MUNICIPAL du 28 JANVIER 2011****- COMPTE RENDU de SEANCE -**

Présents : M. RAPINEL, Maire - Président ; Mme FONTMORIN, Mme BEAUCHER, M. PEDRON, Mme ROUYEZ, M. VIGNERON, M. MERCIER - Adjoint ; M. REHEL, M. POULAIN, Mme CORTYL, Mme LUGAND, M. MARION, Mme MORADEL, M. CHALIGNE, Mme JOUQUAN, Mme DUTERTRE, M. LETAINTURIER, Mme FRAIN, M. DESDOUETS, Mme MOUBECHÉ - Conseillers Municipaux.

Représentés : M. HESRY (représenté par M. PEDRON), M. BREGAINT (représenté par Mme CORTYL), Mlle GREGOIRE (représentée par Mme FONTMORIN), Mme DESBLES (représentée par Mme ROUYEZ), Mme PRUNIER-BRIAND (représentée par M. CHALIGNE), M. ROTA (représenté par M. REHEL), M. DELAMAIRE (représenté par Mme MOUBECHÉ).

1. Salle des arts martiaux : avenants au marché de travaux.

Le Conseil Municipal **valide** à l'unanimité les avenants du marché de travaux pour la construction de la salle des arts martiaux tels que présentés ci-dessous :

- Lot 11 : Electricité courants faibles (Société Atout Confort)
Avenant n°1 pour un montant de 540,05 € T.T.C
(Complément de canalisations) (451,55 € H.T)
- Lot 13 : Plomberie - sanitaires (Société Blouin - Génie climatique)
Avenant n°1 pour un montant de 1035,83 € T.T.C
(Equipped toilettes) (866,08 € H.T)

2. Salle des familles : avenant au marché de travaux.

Le Conseil Municipal **décide** la passation d'un avenant n°1 d'un montant de 600,00 € H.T au lot 16, équipement de cuisine, du marché de travaux pour la construction de la salle des familles (du à une modification des « sorties caniveau » de la cuisine).

Résultat du vote : 24 voix pour ; 3 voix contre (A. Letainturier, S. Frain et A. Desdouets).

3. Projet de création d'un lotissement communal, rue de Légeard : avis de principe et engagement d'une consultation pour la maîtrise d'œuvre.

Le Conseil Municipal **décide** la création d'un lotissement communal de 2 maisons sur une partie des parcelles AK 348 et 486, dénommé les Coteaux de Légeard II, et en conséquence la création d'un budget annexe avec assujettissement à la T.V.A.

Résultat du vote : 21 voix pour ; 5 voix contre (A. Letainturier, S. Frain, A. Desdouets, A. Moubêche et J-Y. Delamaire) ; 1 abstention (A. Dutertre).

4. Assainissement - réalisation d'une nouvelle tranche rue Pierre Sémard : validation et engagement d'une consultation pour la maîtrise d'œuvre.

Le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité l'engagement d'une nouvelle tranche d'assainissement rue Pierre Sémard afin d'achever la desserte jusqu'au moulin de Carfantin et en conséquence d'engager une consultation pour le choix du maître d'œuvre.

5. Avance sur la subvention 2011 sollicitée par l'Association D.P.I (Dol Pays d'Initiatives).

Le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité de verser à l'association D.P.I une avance sur la subvention 2011 d'un montant de 2 000 € et **dit** que la dépense correspondante sera imputée au compte 657 des dépenses de fonctionnement du budget général 2011.

6. Fête de la Fédération des sonneurs d'Ille et Vilaine les 07 et 08 mai 2011 : partenariat de la Ville de Dol (logistique et financement) et régularisation pour l'édition 2010.

Le Conseil Municipal :

- **décide** à l'unanimité le principe de prendre en charge, dans le cadre de l'accueil de la Fête de la Fédération des sonneurs d'Ille et Vilaine - édition 2011, les repas des participants de la journée du 08 mai et 50 % des frais de transport des groupes, dans la limite de 1 000,00 €.
- **dit** que la prise en charge des frais de transport à hauteur de 50 % sera versée par une subvention d'un montant correspondant et au vu des justificatifs de dépenses.
- **décide** de verser une subvention de 1 000,00 € au Bagad de Dol à titre de régularisation (les justificatifs de dépenses de l'édition 2010 ayant été transmis en ce début d'année).

7. Lira'Dol : prise en charge de l'acquisition des livres pour les classes des écoles de Dol.

Le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité de conserver une aide financière de 1 111,00 € pour l'école publique Louise Michel, au titre de l'achat de livres dans le cadre de l'animation culturelle Lira'Dol édition 2010/2011.

8. Médiévalys :

- **Résiliation de la convention de mise à disposition des locaux avec l'Association Nominoë.**
- **Avis de principe sur la pérennité de la vocation culturelle et touristique de cet immobilier.**
- **Appel à candidatures pour la reprise du musée.**

Le Conseil Municipal **dit** qu'il souhaite qu'une activité culturelle et touristique soit maintenue dans les locaux situés place de la Cathédrale, dans l'ancien collège technique et **décide** de lancer une procédure de publicité afin de recueillir les candidatures de toutes les personnes physiques ou morales intéressées par la gestion d'un tel équipement.
Résultat du vote : 24 voix pour ; 3 abstentions (A. Letainturier, S. Frain et A. Desdouets).

9. Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (P.A.V.E) : constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté de communes et les communes voisines et désignation d'un coordonnateur.

Le Conseil Municipal :

- **décide** à l'unanimité d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes auquel participent :
 - la Communauté de communes du Pays de Dol de Bretagne et de la Baie du Mont Saint Michel,
 - la commune de Cherrueix,
 - la commune de Bagger-Pican,
 - la commune de Bagger-Morvan,
 - la commune de Dol de Bretagne,
 - la commune d'Epiniac,
 - la commune de Mont Dol,
 - la commune de Roz Lanrieux,
 - la commune de Le Vivier sur Mer.
- **accepte** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour le marché d'études du P.A.V.E et du diagnostic des E.R.P.
- **accepte** que la Communauté de communes soit désignée comme coordinateur du groupement ainsi formé.
- **autorise** M. le Président de la Communauté de communes à signer et notifier le marché à intervenir.

10. Création d'une réserve communale de sécurité civile.

Le Conseil Municipal :

- **décide** à l'unanimité de créer une réserve communale de sécurité civile, chargée d'apporter son concours au Maire en matière :
 - d'information et de préparation de la population face aux risques encourus par la commune ;
 - de soutien et d'assistance aux populations en cas de sinistres ;
 - d'appui logistique et de rétablissement des activités.
- **précise** qu'un arrêté municipal en précisera les missions et l'organisation.

11. Création des emplois saisonniers pour l'été 2011.

Le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité la création des postes d'emplois saisonniers tels qu'ils sont proposés ci-dessous, pour l'été 2011 :

➤ C.L.S.H :

- | | | |
|--------------|---|-------------------------------------|
| • Juillet | ⇒ | 15 animateurs + 1 agent d'entretien |
| • Août | ⇒ | 10 animateurs + 1 agent d'entretien |
| • Mini camps | ⇒ | 4 animateurs |

➤ Services techniques :

- | | | |
|-------------------|---|----------|
| • Espaces verts | ⇒ | 4 agents |
| • Autres services | ⇒ | 6 agents |

➤ « Ville propre »

	⇒	8 agents
--	---	----------

- Equipements sportifs ⇒ 1 agent d'entretien en juillet et 1 en août
- Service administratif (si besoin) ⇒ 1 agent en juillet ou août

12. Intégration dans le patrimoine communal d'une œuvre d'art (tableau-portrait de François DEMINIAC, Maire de Dol de 1848 à 1852 et de 1860 à 1875).

Le Conseil Municipal **accepte** à l'unanimité le don de M. Didier VERGER d'un portrait peint de l'ancien Maire de Dol, François DEMINIAC, et **décide** en conséquence de l'intégrer dans le patrimoine de la Ville.

13. Informations sur les marchés à procédure adaptée et sur la vente d'un matériel usagé des services techniques.

(Pas de M.A.P.A.)

M. le Maire informe l'Assemblée qu'un tracteur qui n'était plus aux normes (absence d'arceau de sécurité) a été vendu 3 500 €, un matériel qui aurait été acheté il y a 5 ans 4 500 €.

Pour affichage le 1^{er} février 2011.

Le Maire,
Denis RAPINEL